

Séance ordinaire du 7 mai 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi sept mai deux mille dix-neuf à neuf heures quinze, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest (partiellement) et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin (partiellement).

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

**CE-2019-05-90****Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 7 mai 2019.

---

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

---

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

---

Le président du comité exécutif prend son siège.

---

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

---

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

---

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

---

Le président du comité exécutif prend son siège.

---

**CE-2019-05-91****Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mai 2019**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2019.

---

**CE-2019-05-92****Nomination d'un contremaître aux équipements récréatifs du Service des équipements récréatifs de la Direction de la vie communautaire**

[Document d'aide à la décision GCH-2019-038](#)

Il est résolu de nommer monsieur Samuel Fortin au poste cadre de contremaître aux équipements récréatifs du Service des équipements récréatifs de la Direction de la vie communautaire, classe 2, échelon 4, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis, et ce, à compter du 6 mai 2019.

---

**CE-2019-05-93****Congédiement d'un membre du personnel**

[Document d'aide à la décision GCH-2019-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de mettre fin au lien d'emploi d'un membre du personnel en date de la résolution à être adoptée par le conseil de la Ville.

---

#### **CE-2019-05-94**

##### **Modification de la résolution CE-2019-04-79 « Financement de la dépense additionnelle relative à la réalisation de parc de planche à roulettes au parc Renaud-Maillette »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-04-79 « Financement de la dépense additionnelle relative à la réalisation de parc de planche à roulettes au parc Renaud-Maillette » par le remplacement du numéro de document d'aide à la décision « GEN-2019-044 » par le numéro « GEN-2019-044-R-1 ».

---

#### **CE-2019-05-95**

##### **Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-142](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, le 30 avril 2019 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

---

#### **CE-2019-05-96**

##### **Règlement modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt et abrogation de la résolution CE-2019-05-24 « Règlement modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt »**

[Document d'aide à la décision GEN-2019-023-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-023-R-1. Ce règlement a pour objet de décréter de nouveaux travaux et l'acquisition de parcelles de terrains et d'une servitude pour réaliser le projet, d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt, de modifier la taxe spéciale générale ainsi que les taxes spéciales de secteurs, de remplacer les annexes de ce règlement par de nouvelles annexes, tout en conservant le même

objet et le même terme d'emprunt.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2019-05-24 « Règlement modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt ».

---

#### **CE-2019-05-97**

##### **Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et enlèvement de panneaux d'arrêts**

[Document d'aide à la décision GEN-2019-035](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-035. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de Vulcain et Laure-Conan.

Il est également résolu de décréter l'enlèvement de panneaux d'arrêts aux endroits suivants :

20° Sur la rue des Argousiers, à l'intersection de la rue des Groseilliers, en direction est.

---

#### **CE-2019-05-98**

##### **Financement d'une partie de la dépense relative au réaménagement d'une partie du boulevard Étienne-Dallaire (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision GEN-2019-063](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au réaménagement d'une partie du boulevard Étienne-Dallaire entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Bizet (secteur Lévis), incluant un tronçon d'environ 100 mètres de la rue Bizet et un nouvel accès au stationnement de l'Université du Québec à Rimouski, au montant maximal de 1 666 500 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-57.

---

#### **CE-2019-05-99**

##### **Modification de la résolution CE-2019-04-65 « Financement de la dépense relative à l'implantation de la synchronisation sur une partie de la route du Président-Kennedy (secteur Lévis) »**

[Document d'aide à la décision GEN-2019-067](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-04-65 « Financement de la dépense relative à l'implantation de la synchronisation sur une partie de la route du Président-Kennedy (secteur Lévis) » par le remplacement, à l'alinéa, du numéro de règlement « RV-2017-16-57 » par le numéro « RV-2017-16-58 ».

---

#### **CE-2019-06-00**

**Entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive**

**Québec-Lévis concernant le versement d'une aide financière à cet organisme**

[Document d'aide à la décision DVC-2019-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis concernant le versement d'une aide financière à cet organisme, afin d'assurer l'amélioration de l'offre de service aux athlètes et aux groupes d'entraînement de haut niveau de la Ville, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-2019-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2019-06-01**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1647 et créer les zones H1657, H1658 et H1659, rue Vanille, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-117](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-26.

---

**CE-2019-06-02**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout, dans la zone C1526, de l'usage « Matelas » inclus dans la classe d'usages I208, avenues des Générations et du Maréchal-Joffre, secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-118](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-27.

---

**CE-2019-06-03**

**Choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence***

[Document d'aide à la décision DEV-2019-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer le choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence*, édition 2019, de la Chambre de commerce de Lévis, suivant la recommandation formulée à l'alternative 1 a) de la fiche de prise de décision DEV-2019-026.

---

**CE-2019-06-04**

**Autorisation de financement pour la rétrocession d'immeubles**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-029](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser, dans le cadre de rétrocession de propriétés dont le produit net de la vente a été versé dans la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, que le montant lié à la rétrocession à la Ville, et s'il y a lieu, des honoraires s'y rattachant, soit pris à même cette réserve financière, tel qu'il est prévu à la fiche de prise de décision DEV-2019-029.

---

#### **CE-2019-06-05**

##### **Appel de propositions pour la vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-030](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à procéder à la démarche proposée à la fiche de prise de décision DEV-2019-030 pour la vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (secteur Lévis), d'une superficie approximative de 8 364 mètres carrés, dans le cadre du projet d'entrepôt et d'enclos sécurisé pour motoneiges.

---

Le membre du comité exécutif Clément Genest divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante concernant un bail à intervenir avec Les immeubles Saint-Nicolas inc. concernant l'utilisation des lots 6 138 590 et 6 138 591 du cadastre du Québec à des fins de stationnement (rue de Bernières, secteur Saint-Nicolas) et quitte la séance avant le début des délibérations et du vote sur celle-ci.

---

#### **CE-2019-06-06**

##### **Bail à intervenir avec Les immeubles Saint-Nicolas inc. concernant l'utilisation des lots 6 138 590 et 6 138 591 du cadastre du Québec à des fins de stationnement (rue de Bernières, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-032](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le bail à intervenir avec Les immeubles Saint-Nicolas inc. concernant la location des lots 6 138 590 et 6 138 591 du cadastre du Québec à des fins de stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-032, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

Le membre du comité exécutif Clément Genest reprend son siège.

---

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin quitte son siège.

---

#### **CE-2019-06-07**

##### **Renouvellement de l'entente avec Futurpreneur Canada relative aux services des programmes**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-060](#)

Il est résolu de renouveler l'entente intervenue avec Futurpreneur Canada relative aux services des programmes, selon l'avis de renouvellement tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-060, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2019-06-08**

##### **Attribution de contrats pour la fourniture de services de réparation de conduites et de suspensions pour les véhicules**

[Document d'aide à la décision APP-2019-048](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services de réparation de conduites et de suspensions pour les véhicules (appel d'offres 2019-50-02), à Rock division mécanique inc., qualifié au 2<sup>e</sup> rang, pour une dépense estimée à 102 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

Il est également résolu de recommander au conseil de Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de services de réparation de conduites et de suspensions pour les véhicules (appel d'offres 2019-50-02), à Ressorts d'autos et camions Rock inc., qualifié au 1<sup>er</sup> rang, pour une dépense estimée à 382 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

---

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin reprend son siège.

---

#### **CE-2019-06-09**

##### **Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en arpentage pour les années 2019 et 2020**

[Document d'aide à la décision APP-2019-054](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en arpentage pour les années 2019 et 2020 (appel d'offres 2019-55-25), à Civitas arpenteurs-géomètres inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 161 800 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

#### **CE-2019-06-10**

##### **Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat**

[Document d'aide à la décision APP-2019-055](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2019-055.

---

**CE-2019-06-11**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 52.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---